



CHU Sainte-Justine

*Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant*

Pour l'amour des enfants

Université 
de Montréal

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

CHU SAINTE-JUSTINE





CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants

Université
de Montréal

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

table des matières

1_ DESCRIPTION DU PROJET	2
1.1. Introduction	2
1.2 Le projet Grandir en santé	3
1.3 Description du site existant	4
1.4 Programme d'agrandissement	5
2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT	6
2.1 Principes généraux	6
2.1.1 L'hôpital et la ville	
2.1.2 L'hôpital et le quartier	
2.1.3 L'hôpital et son site	
2.2 Aires d'implantation	7
2.3 L'hôpital et la ville : le chemin de la Côte-Sainte-Catherine	8
2.4 L'hôpital et son quartier	9
La promenade Ellendale sud	
La promenade Ellendale nord	
2.5 L'hôpital et son site :	11
2.5.1 Statistiques de développement	
2.5.2 Manoir Ronald McDonald	
2.5.3 Stationnement	
2.5.4 Centre de recherche	
2.5.5 Unités de services et de soins spécialisés	
2.5.6 Centre académique	
2.5.7 Nouveaux pavillons	
3_ PLAN DE PAYSAGE	21
3.1 Objectifs généraux	21
3.2 Parvis du pavillon d'origine	22
3.3 Côte-Sainte-Catherine	24
3.4 Passage nord-sud	26
3.5 Promenade Ellendale	28
4_ PRINCIPES ET CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX	30
ANNEXE	31
Plan de démolition	31
Étude d'ensoleillement	32



CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants

Université 
de Montréal



1_ DESCRIPTION DU PROJET

1.1 introduction



HISTOIRE DU CHU SAINTE-JUSTINE

Au début du siècle dernier, plus d'un enfant sur quatre meurt avant d'atteindre l'âge d'un an. Émue par cette situation, Irma LeVasseur, première femme médecin canadienne-française, sensibilise à ce problème son milieu professionnel et son entourage. Sa rencontre avec Justine Lacoste-Beaubien ainsi que la générosité d'amis et de bienfaiteurs permettent l'ouverture du premier hôpital francophone pour enfants de Montréal dans une maison de la rue Saint-Denis, le 26 novembre 1907. Dans cet hôpital de douze lits, on accueille un premier patient : l'enfant moribond que gardait chez elle Irma LeVasseur. L'hôpital est incorporé l'année suivante. C'est le premier jalon d'une longue histoire d'innovation.

Les travaux de construction du « grand hôpital » de la Côte Sainte-Catherine débutent en 1950. L'hôpital y emménage le 20 octobre 1957, pour son cinquantième anniversaire. C'est le début de la spécialisation, avec des bâtisseurs comme le Dr Albert Royer et, une décennie plus tard, le Dr Jacques Ducharme.

UN MILIEU D'EXCELLENCE

Depuis sa fondation en 1907, et par la suite à toutes les étapes de son développement, l'hôpital Sainte-Justine a toujours été guidé par la volonté d'offrir aux enfants, — et un peu plus tard, également aux mères — du Québec, une disponibilité et une qualité de soins correspondant aux meilleurs standards de pratique et aux plus récentes connaissances. Parmi les étapes importantes qui ont marqué cette histoire, il faut noter sa désignation à titre d'unique Centre hospitalier universitaire mère-enfant au Québec en 1995 et, en 2000, l'intégration de l'hôpital Marie Enfant, permettant d'offrir un continuum complet de soins aux enfants incluant la réadaptation.

Pour s'ajuster aux besoins changeants et pour mieux marquer l'orientation clientèle qui le caractérise, le CHU Sainte-Justine n'a pas hésité à innover en matière d'organisation de services, par exemple en étant un des premiers centres majeurs à adopter une approche de gestion par programmes-clients et en mettant sur pied le Réseau mère-enfant. L'excellence et le dévouement de nos équipes de soins, d'enseignement et de recherche sont reconnus au Québec et à l'extérieur. L'ensemble de nos programmes et services nous amène à agir à différents niveaux, allant de la promotion de la santé aux soins tertiaires et quaternaires, et à collaborer avec un réseau très large d'intervenants de la santé et du secteur social.

MISSION

Améliorer la santé des enfants, des adolescents et des mères du Québec.

Le CHU Sainte-Justine entend assumer pleinement chacun des mandats découlant de sa mission universitaire :

- En aidant à mieux comprendre les problèmes de santé des mères et des enfants et en développant des solutions appropriées ;
- En prodiguant les meilleurs soins ;
- En partageant ses connaissances et son savoir-faire avec les autres ;
- En faisant la promotion de la santé ;
- En évaluant et en améliorant les moyens d'intervention sur place.

VISION

Un Québec où les enfants, les adolescents et les mères ont et maintiennent un des meilleurs niveaux de santé au monde.

Pour y arriver, le CHU Sainte-Justine compte :

- Offrir les meilleurs soins grâce à une expertise et aux technologies de pointe validées à l'échelle mondiale ;
- Multiplier ses efforts de recherche et d'enseignement de qualité en pédiatrie et en périnatalité, en collaboration avec l'Université de Montréal et les grands réseaux de recherche ;
- Miser sur une équipe interne engagée et de très haut calibre ;
- S'engager à fond dans le travail en réseau en collaborant avec les meilleurs partenaires à l'échelle locale, nationale, mondiale ;
- S'affirmer comme le défenseur de la cause des mères et des enfants ;
- Aménager ses locaux et ses moyens technologiques en prévision des besoins des vingt prochaines années ;
- Évaluer de façon constante ses progrès et adapter ses actions aux meilleures pratiques existantes.

ÉQUIPE

Le CHU Sainte-Justine, c'est 4 121 employés, 472 médecins, 1 285 infirmiers et infirmières, 968 professionnels, 163 chercheurs, 300 bénévoles et plus de 2 260 stagiaires et étudiants de toutes disciplines.

CLIENTÈLE

Le CHU Sainte-Justine, c'est également 2 900 naissances et plus de 17 900 patients hospitalisés par année. L'établissement dispose de 489 lits, dont 40 au Centre de réadaptation Marie Enfant.

La cinquantaine de cliniques externes accueille annuellement plus de 186 000 patients alors que l'urgence donne 65 000 consultations chaque année.



CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants

Université
de Montréal

1_ DESCRIPTION DU PROJET

1.2 le projet Grandir en santé

DES RESSOURCES PHYSIQUES DÉPASSÉES

Pour faire face à l'évolution des besoins jusqu'à ces dernières années, le CHU Sainte-Justine a mis en œuvre, au fil des ans, des solutions qui ont permis de maintenir la qualité des services. Toutes les études faites au cours des dernières années et tous les experts consultés ont conclu que les installations actuelles n'étaient plus fonctionnelles et qu'on ne pouvait plus repousser leurs limites plus loin.

Devant cette situation, le CHU Sainte-Justine a décidé de se doter d'un plan d'ensemble de modernisation de ses infrastructures qu'il entend réaliser au cours des prochaines années dans le cadre de son projet *Grandir en santé*.

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

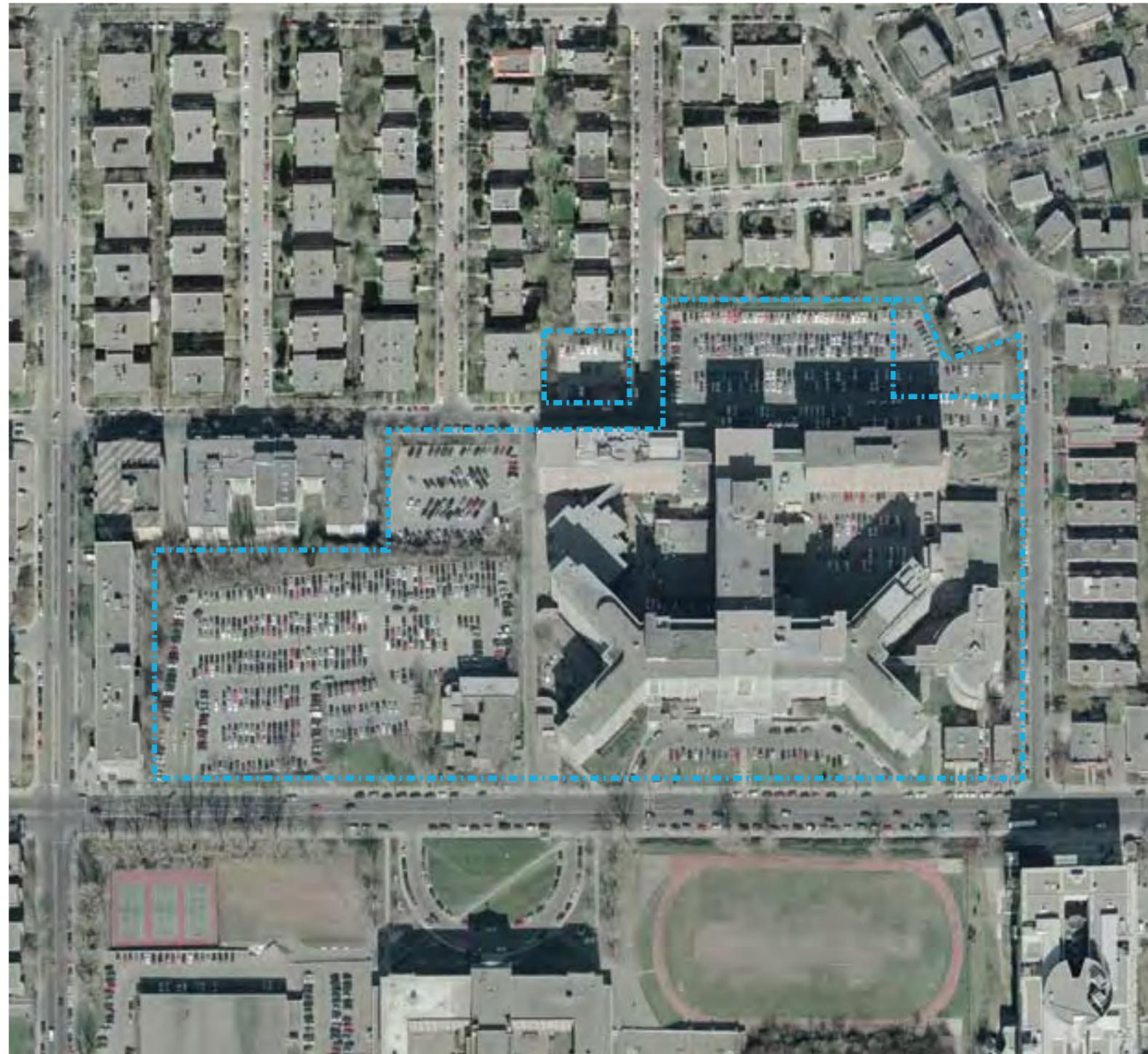
Le CHU Sainte-Justine anticipe ainsi le devenir de l'établissement dans son Plan stratégique 2002-2007. Sur la base du projet clinique établi en 2004, le CHU élabore en ce moment un plan directeur immobilier pour l'ensemble de l'hôpital ainsi que les programmes fonctionnels et techniques des unités spécialisées et d'un centre académique. Dans cette perspective d'agrandissement, le plan directeur du CHU doit considérer les conditions environnantes au site de l'hôpital afin d'intégrer harmonieusement ses nouvelles constructions au quartier.

Une étude d'intégration urbaine pour le CHU Sainte-Justine a été complétée en octobre 2005 par le *Groupe Cardinal Hardy*. Suite à cette étude, le CHU a amorcé la réalisation d'un «Plan d'aménagement et de développement urbain – CHU Sainte-Justine». Ce document a permis d'amorcer les discussions auprès de l'arrondissement Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce, en vue d'obtenir un accord de développement pour l'ensemble du site.

Cet accord permettra au CHU Sainte-Justine d'élaborer le programme fonctionnel et technique et l'architecture des bâtiments, au fur et à mesure des différentes phases d'agrandissement de l'hôpital. Chaque projet sera présenté ultérieurement au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement en révision architecturale.

Le présent document s'inscrit en continuité de l'étude urbaine réalisée précédemment. Toutefois, certains principes et critères d'intégration retenus en décembre 2005 ont été ajustés en relation avec le programme de développement précisé par le CHU Sainte-Justine.

■ ■ ■ LIMITE DE PROPRIÉTÉ





CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants

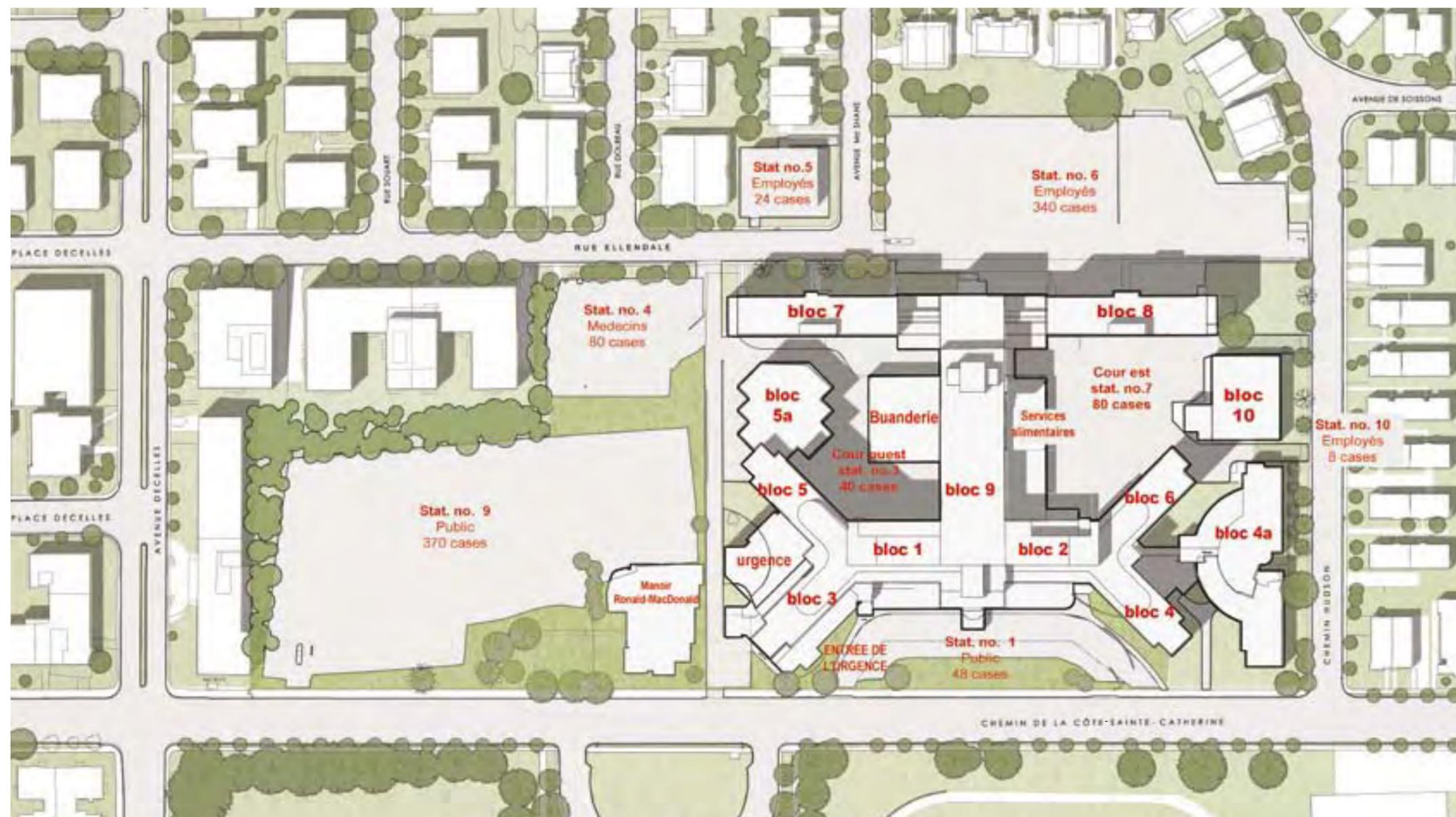


1_ DESCRIPTION DU PROJET

1.3 description du site existant

Le site du CHU Sainte-Justine occupe une superficie de 64 739 m² marqué par une forte pente. En effet, les pavillons actuels de l'hôpital s'inscrivent dans le flanc nord du Mont-Royal. Cette situation topographique occasionne des variations de niveaux importantes entre les ailes du pavillon principal donnant sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et celles donnant sur l'avenue Ellendale¹.

Par ailleurs, plus du tiers du site (26 387 m²) est actuellement occupé par des stationnements de surface. Tandis que le couvert végétal représente uniquement 22 % du site.



PLAN DES COMPOSANTES EXISTANTES

STATIONNEMENT EXISTANT

	NOMBRE DE CASES	SUPERFICIE M ²
STATIONNEMENT N° 1	48	700
STATIONNEMENT N° 3	40	1 600
STATIONNEMENT N° 4	80	2 290
STATIONNEMENT N° 5	24	860
STATIONNEMENT N° 6	340	7 150
STATIONNEMENT N° 7	80	2 800
STATIONNEMENT N° 9	370 ⁽²⁾	10 707
STATIONNEMENT N° 10	8	280
TOTAL	990	26 387



¹Une description détaillée des composantes des pavillons et des cours est répertoriée dans les documents suivants :

- Lemay et ass. (mai 2005) Localisation actuelle des programmes et services.
- GROUPE CARDINAL HARDY (décembre 2005), Étude d'intégration urbaine CHU Sainte-Justine

²La capacité peut être augmentée à 450 places avec le système de valet.



1_ DESCRIPTION DU PROJET

1.4 programme d'agrandissement

Le bâtiment de 1957 et les agrandissements ultérieurs sont construits sur un site ayant front sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, entre la rue Hudson et l'arrière du bâtiment situé au 5757 Decelles, et bordé au nord par l'arrière des conciergeries de l'avenue Ellendale et l'arrière des résidences de la rue Brighton. La plus grande partie du site non construit est occupée par un stationnement de surface.

Soucieux de s'intégrer harmonieusement à son environnement tout en procurant à ses patients et à son personnel la meilleure qualité de vie possible, le CHU Sainte-Justine s'appuie sur l'Étude d'intégration urbaine (2005) pour encadrer son développement, notamment :

- Intégrer de manière harmonieuse le développement du CHU Sainte-Justine dans la ville, dans le quartier et sur le site de l'établissement;
- Réaffirmer la présence du CHU Sainte-Justine sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine;
- Miser sur les attraits naturels du Mont-Royal;
- Encourager les parcours piétonniers traversant le site;
- Miser sur l'avenue Ellendale pour mieux s'intégrer au quartier;
- Offrir un paysage où prédomine la végétation;
- Proposer à la Ville de Montréal les paramètres de développement nécessaires et acceptables à l'adoption d'un programme de développement.

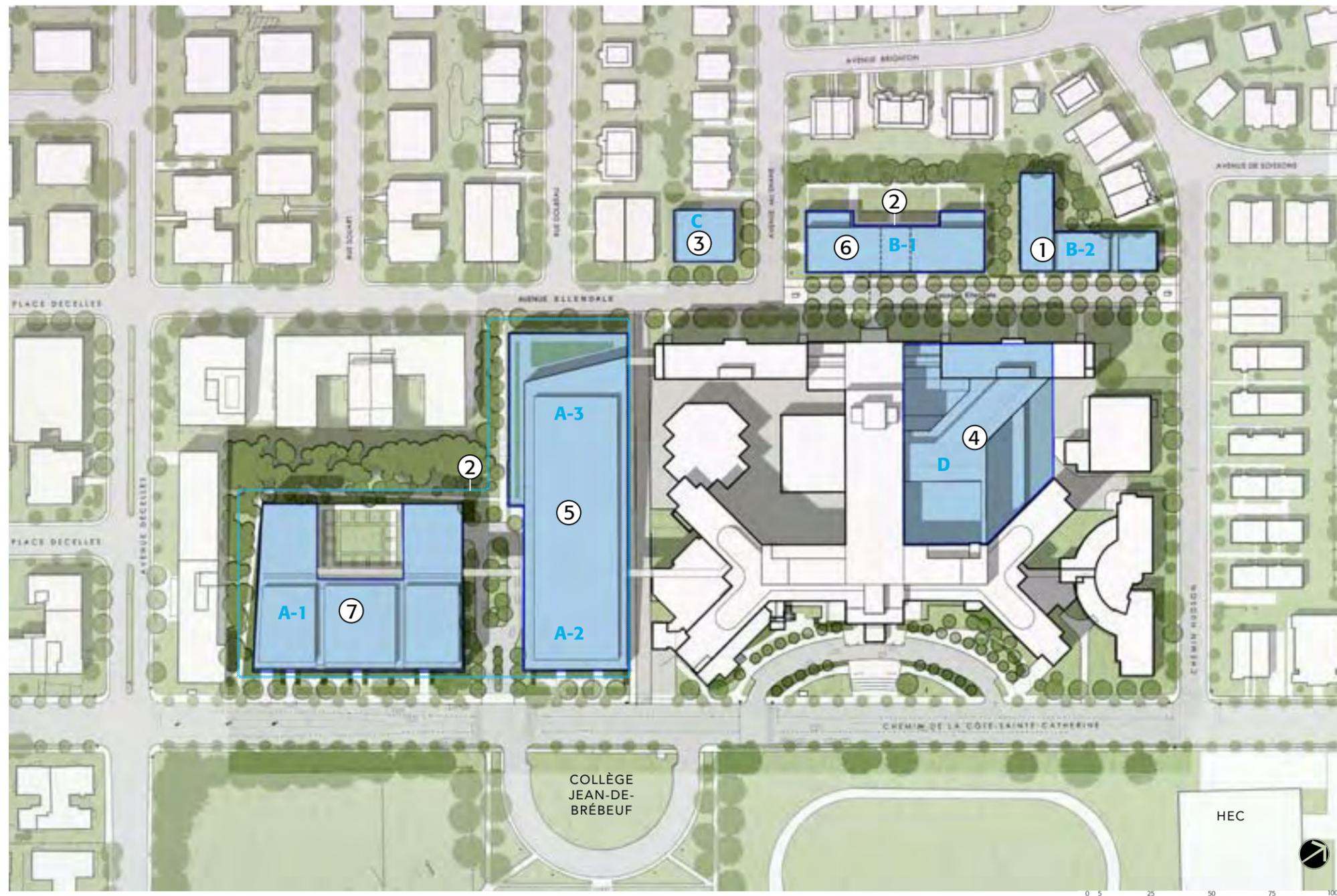
Le projet Grandir en santé vise à doter le CHU Sainte-Justine des ressources nécessaires pour répondre aux besoins et aux exigences de la prochaine génération de mères et d'enfants dans tous les volets de la mission de l'institution (recherche, enseignement, soins de haut niveau, évaluation des technologies et promotion de la santé) et en complémentarité avec les autres établissements de la santé. À cet égard, les études antérieures liées au programme de développement et à l'intégration urbaine nous ont permis d'établir les aires d'implantation pour l'agrandissement.

LES NOUVELLES INSTALLATIONS PRÉVUES

1	Relocalisation du Manoir Ronald McDonald	2 900 m ²
2	Espaces de stationnement	1 500 à 1 800 cases
3	Centre de recherche doté de laboratoires secs	2 000 m ²
4	Unités de services et de soins spécialisés	32 000 m ²
5	Centre académique	37 000 m ²

Deux nouveaux pavillons pour les besoins complémentaires et à long terme du CHU Sainte-Justine :

6	Au nord du prolongement de l'avenue Ellendale	7 500 m ²
7	À l'ouest du Centre académique	27 000 m ²





CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants



2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT

2.1 principes généraux

L'Étude d'intégration urbaine (2005) a permis d'établir des principes et critères afin d'encadrer le développement du projet du CHU Sainte-Justine. Trois échelles d'intervention sont clairement apparues en termes d'insertion au milieu : la ville, le quartier et le site.

Le chapitre suivant illustre les principes et les critères retenus par l'Étude d'intégration urbaine. Ces derniers favoriseront l'adhésion de la communauté au projet d'agrandissement du CHU Sainte-Justine. Les pistes suggérées respectent les visées du projet d'agrandissement tout en ajoutant des mesures bonifiant le milieu d'accueil. En ce qui a trait à l'échelle du site, des critères architecturaux, favorisant l'intégration au milieu, sont précisés.

2.1.1 L'HÔPITAL ET LA VILLE

Le CHU Sainte-Justine constitue un équipement d'envergure métropolitaine voire nationale. Son positionnement urbain est stratégique, il s'inscrit dans le réseau institutionnel ceinturant le Mont-Royal. À cet égard, nous émettons une série de principes qui renforcent cette identité métropolitaine spécifique au CHU.

L'APPARTENANCE AU CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE

Le développement du site ayant front sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine affirmant la prédominance du bâtiment principal.

Principes

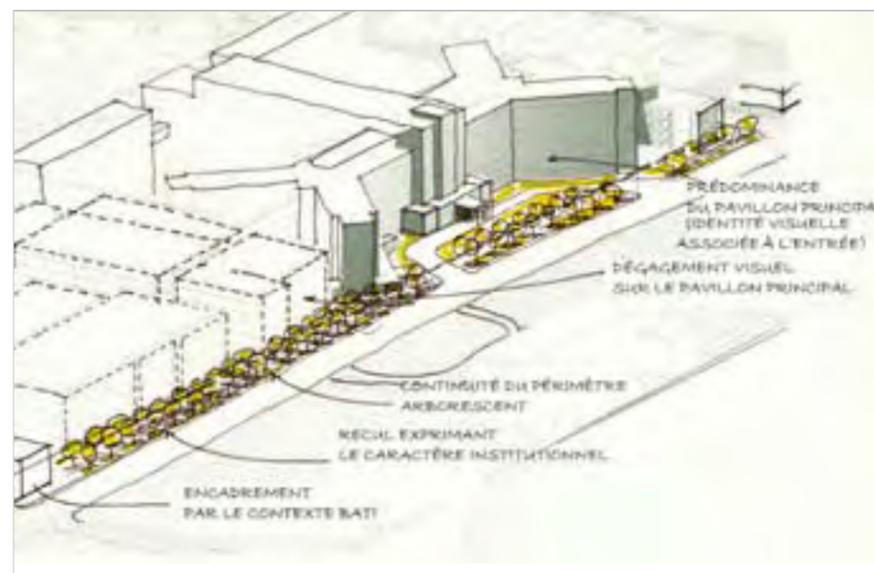
- Affirmer le parvis comme image identitaire (emblème) du CHU;
- Renforcer le pavillon principal d'origine comme le repère dominant du CHU.

LE PAYSAGE DE LA MONTAGNE

Miser sur les attraits naturels du Mont-Royal afin d'accentuer l'unicité du CHU et d'accroître ses aménités.

Principes

- Mettre en valeur le patrimoine naturel présent lié au Mont-Royal;
- Accentuer les vues panoramiques à partir de l'hôpital.



2.1.2 L'HÔPITAL ET LE QUARTIER

Le CHU s'inscrit dans un quartier où la présence des institutions universitaires constitue un atout. Cependant, l'interface entre l'hôpital et les habitations est délicate compte tenu de la faible densité des îlots riverains. Le caractère verdoyant du quartier constitue aussi un attrait important à préserver.

LA PROMENADE ELLENDALE, INTERFACE CRUCIALE AVEC LE QUARTIER

Améliorer la cohésion entre le site et le quartier, particulièrement au nord, par le prolongement de l'avenue Ellendale en passage piétonnier paysager.

Principes

- Désenclaver le site en aménageant des liens traversants;
- Offrir des parcours de qualité, confortables et sécuritaires dédiés aux piétons;
- Atténuer la transition d'échelle entre l'institution et les habitations voisines.

L'AXE NORD-SUD, UNE PROMENADE EN PLATEAUX

La promenade rehausse les points de vue vers et du Mont-Royal tout en accommodant les riverains.

Principes

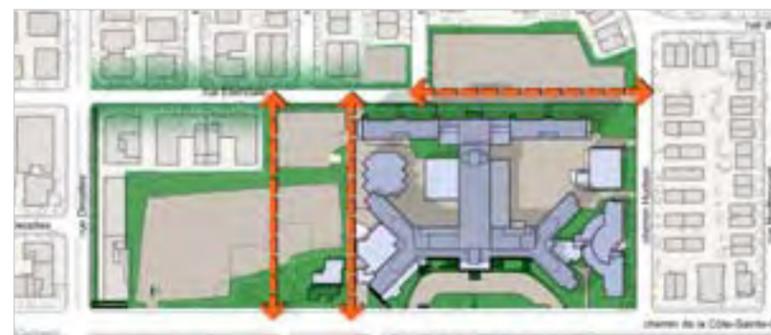
- Mettre en valeur le parcours en falaise dans l'axe nord-sud au cœur du site;
- Offrir un lien aux piétons entre Côte-Sainte-Catherine et Ellendale;
- Renforcer la vue en belvédère sur le paysage des Laurentides.

APAISEMENT DE LA CIRCULATION VÉHICULAIRE

La localisation des stationnements et des accès ainsi que leur traitement paysager contribuent à diminuer les impacts du trafic véhiculaire.

Principes

- Réduire l'impact visuel des voitures et l'espace extérieur des stationnements;
- Appuyer le choix d'autres moyens de transport que l'automobile.



2.1.3 L'HÔPITAL ET SON SITE

Le caractère original de ce site en falaise demande une approche respectueuse valorisant les éléments géomorphologiques et naturels du Mont-Royal. Par ailleurs, le projet d'agrandissement poursuit l'histoire de l'hôpital.

UNE ORGANISATION AXIALE

Le pavillon d'origine offre une logique organisationnelle relativement simple basée sur un axe central et deux prolongement longitudinaux. Le lien avec les nouveaux pavillons s'inscrit en continuité dans cet axe.

Principes

- Respecter l'organisation fonctionnelle d'origine;
- Améliorer le traitement des circulations afin de faciliter l'orientation des usagers;
- Poursuivre les niveaux existants de terrain dans les nouvelles constructions.

UN IMPACT AMOINDRI DES AIRES VÉHICULAIRES

Le futur CHU doit favoriser un paysage où prédominent la végétation et la convivialité des espaces extérieurs.

Principes

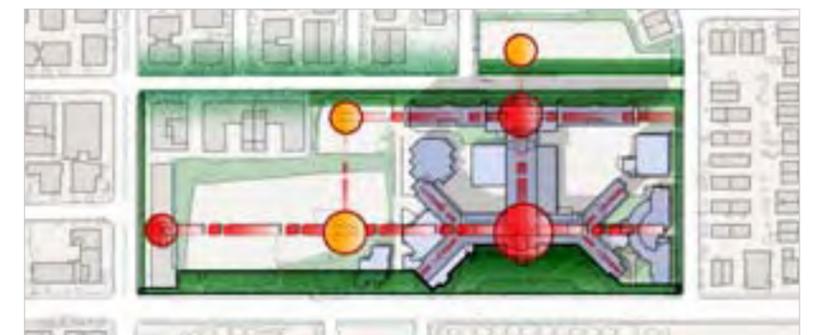
- Réduire l'impact visuel des stationnements existants;
- Réduire les nuisances associées aux accès et aires de livraison.

DES ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES CONCENTRÉS IN SITU

Pour minimiser les émanations et le bruit, il est préférable de concentrer les équipements mécaniques au cœur du site ou sur les toitures.

Principes

- Choisir judicieusement l'emplacement des nouveaux systèmes mécaniques;
- Minimiser les nuisances de bruit et d'odeur en regard des habitations.



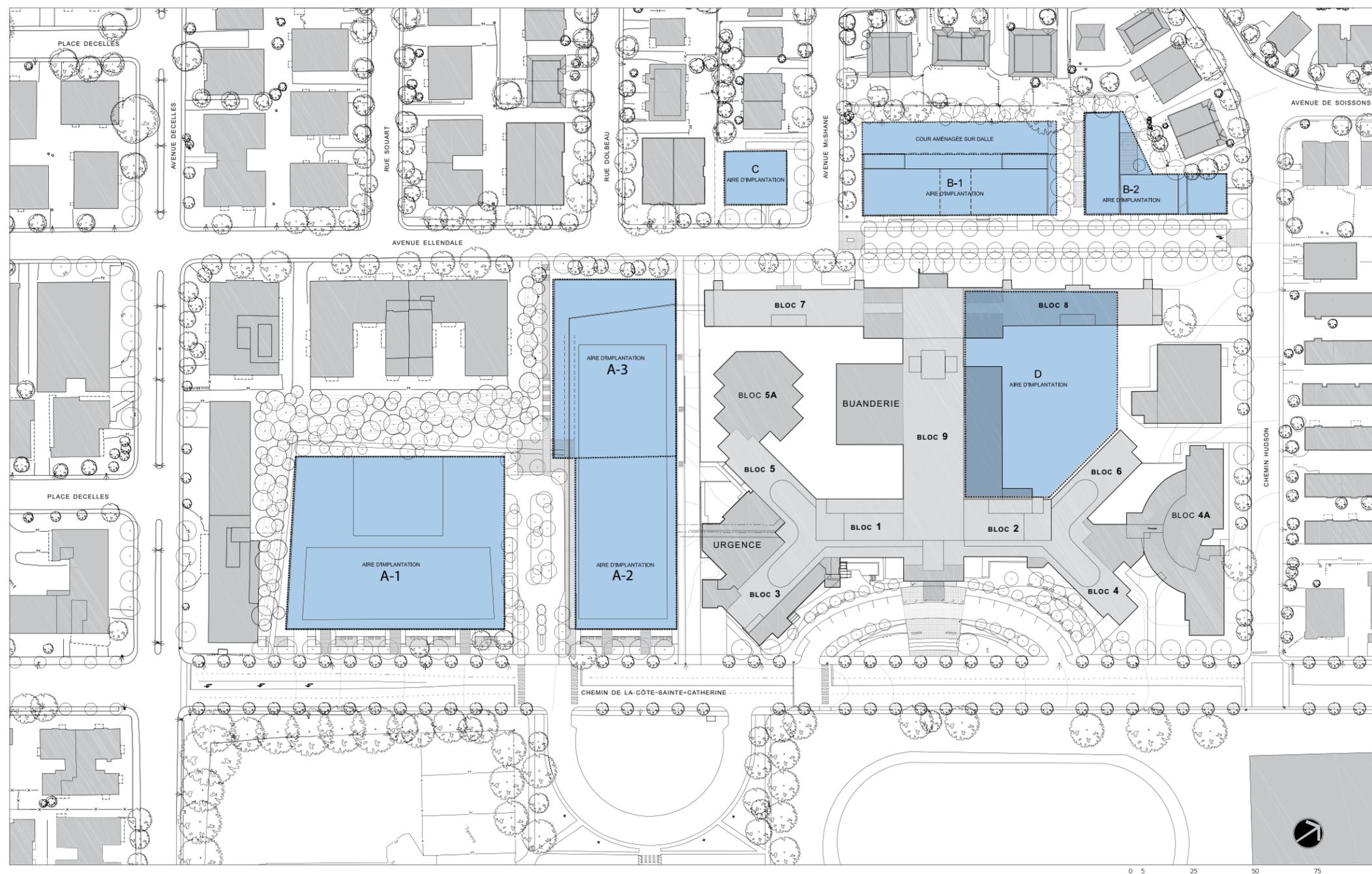


CHU Sainte-Justine
Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants



2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2.2 aires d'implantation



Chaque îlot composant le site du CHU implique des conditions d'intégration spécifiques en relation avec leur voisinage.

L'îlot A, constituant la superficie la plus importante à développer, s'adresse soit à la prestance de l'institution sur le Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, soit au caractère plus résidentiel de l'avenue Ellendale.

Les îlots B et C sont davantage associés au caractère et à l'échelle résidentiels de l'avenue Ellendale.

L'îlot D constitue une consolidation au bâtiment d'origine sur le site même de l'hôpital.

Le prochain chapitre expose les critères d'aménagement qui se rattachent aux installations prévues dans ces aires d'implantation. Le projet d'agrandissement de l'hôpital nécessite également la relocalisation du Manoir Ronald McDonald donc sa démolition préalable.

